



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Lutte contre la défiance des jeunes envers la science

Question écrite n° 4898

Texte de la question

M. Bertrand Sorre appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur une étude réalisée par l'IFOP démontrant que les jeunes croient de plus en plus aux théories les plus douteuses qui sont relayées sur les réseaux sociaux. Publiée en ce début d'année 2023, l'étude montre que les jeunes qui perçoivent positivement la science a chuté de 22 points en 50 ans et ils sont 17 % à penser que la science apporte à l'homme « plus de mal que de bien ». Ce chiffre est en hausse de 6 % par rapport à 1972. Ce sondage pointe également la forte adhésion de la jeune génération aux « vérités alternatives ». En effet, certains estiment que la terre est plate, que les pyramides égyptiennes ont été bâties par des extraterrestres ou qu'il est possible d'avorter sans risque avec des plantes. En définitif, il existe chez les 18-24 ans une croyance de plus en plus forte dans tout ce qui est occultisme. Cette défiance croissante de la jeunesse à l'égard de la science, pour le co-fondateur de cette étude, « va de pair avec une vision du monde de moins en moins soumise à un cadre intellectuel imposé par les vérités scientifiques établies ». L'usage massif des réseaux sociaux est une des conséquences de l'augmentation de cette défiance avec la propagation de *fake news* et de théories du complot qui se multiplient. Ce constat se fait notamment chez les jeunes TikTokers qui pensent à 41 % qu'un influenceur qui a beaucoup d'abonnés est une source fiable d'information. Aussi, il souhaite savoir ce qu'entend faire le Gouvernement pour lutter contre l'augmentation de la défiance des jeunes envers les sciences et pour lutter contre les *fake news* diffusées sur les réseaux sociaux.

Texte de la réponse

Pour lutter contre le scepticisme grandissant des jeunes envers les sciences et rendre ces dernières plus attractives, le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (MENJ) se mobilise d'abord à travers les programmes d'enseignement. La sensibilisation à la méthode scientifique et à la compréhension de la différence entre savoir et croyance ou opinion est au cœur des programmes des enseignements scientifiques tout au long du parcours scolaire. Abordée dès le cycle 2, la méthode scientifique repose sur la pratique de l'observation, de l'expérimentation et de la mémorisation. Par la suite, elle est enseignée comme un outil pour raisonner et exercer l'esprit critique des élèves. Elle induit des méthodes actives qui impliquent particulièrement les élèves. Les programmes de sciences abordent par ailleurs directement les questions scientifiques qui font l'objet de théories fantaisistes sur les réseaux sociaux depuis le cycle 2 jusqu'au lycée, autour de thématiques comme l'astronomie et le climat, la théorie de l'évolution, l'action des virus en lien avec les politiques de prévention et la lutte contre la contamination et/ou l'infection. Les compétences travaillées en éducation aux médias et à l'information (EMI), éducation transversale, permettent également aux élèves d'apprendre à évaluer la qualité d'une source, à sélectionner une information scientifique de qualité, en distinguant faits et croyances, information scientifique vulgarisée et information pseudo-scientifique. Le MENJ met à disposition des enseignants des ressources de formation et d'accompagnement, qui ont pour but, d'une part, de dynamiser l'enseignement des sciences afin d'améliorer les performances et la culture scientifiques des élèves et inciter les jeunes à s'engager dans des carrières scientifiques et, d'autre part, de répondre aux éventuelles contestations d'enseignement dans le domaine des sciences. Le dispositif de certification des compétences numériques PIX

aborde également la méthode scientifique via la vérification des sources. Par ailleurs, en complément des enseignements scientifiques, de nombreuses actions éducatives renforcent l'attractivité des sciences en privilégiant une pratique scientifique vivante fondée sur l'investigation, l'expérimentation et le lien avec le monde professionnel. Ces actions reposent le plus souvent sur un partenariat avec les différents acteurs du monde scientifique : laboratoires, organismes de recherche, musées scientifiques, centres de culture scientifique et technique, associations, etc. L'enjeu est celui de former des scientifiques, femmes et hommes, qui pourront contribuer, demain, à relever l'ensemble des défis sociétaux et environnementaux, et ainsi permettre aux citoyens de comprendre le bénéfice que la société tire de la science et de s'en faire les porte-voix, contre les discours qui la dénigrent.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Sorre](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4898

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 janvier 2023](#), page 564

Réponse publiée au JO le : [16 mai 2023](#), page 4449